



CA Melun Val de Seine (Siren : 247700057)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Melun
Arrondissement	Melun
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/11/1972
Date d'effet	19/11/1972

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Louis VOGEL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Melun
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77000 MELUN
Téléphone	
Fax	
Courriel	melun@camvs.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	133 094
-----------------------------	---------

Densité moyenne	862,57
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Boissettes (217700384)	411
77	Boissise-la-Bertrand (217700392)	1 170
77	Boissise-le-Roi (217700400)	3 835
77	Dammarie-les-Lys (217701523)	22 099
77	La Rochette (217703891)	3 464
77	Le Mée-sur-Seine (217702851)	20 917
77	Limoges-Fourches (217702521)	477
77	Lissy (217702539)	204
77	Livry-sur-Seine (217702554)	2 074
77	Maincy (217702695)	1 746
77	Melun (217702885)	41 183
77	Montereau-sur-le-Jard (217703065)	527
77	Pringy (217703784)	2 995
77	Rubelles (217703941)	2 177
77	Saint-Fargeau-Ponthierry (217704071)	14 538
77	Saint-Germain-Laxis (217704105)	758
77	Seine-Port (217704477)	1 934
77	Vaux-le-Pénil (217704873)	11 221
77	Villiers-en-Bière (217705185)	215
77	Voisenon (217705284)	1 149

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
<i>Service public administratif de gestion des eaux pluviales (au sens de l'article L.2226-1 du CGCT). Conformément à la jurisprudence du Conseil d'État (CE, 4 décembre 2013, communauté urbaine Marseille Provence Métropole, n° 349614), ce service correspondant à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales des aires urbaines est rattaché à la compétence assainissement.</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Parcs naturels régionaux
<i>Participation financière aux études, aménagements et entretien des espaces boisés régionaux.</i>

Sanitaires et social

- Action sociale

-Élaboration, animation et coordination du contrat local de santé pour le territoire communautaire.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, les programmes d'actions

Développement et aménagement des transports

Conformément au contrat de ville signé le 30 juin 2015.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales (novembre 2018) : -recueil, traitement, diffusion des données relatives à l'évolution de l'offre et de la demande commerciale et réalisation des outils d'observation des dynamiques territoriales à l'échelle intercommunale ; - participation ou organisation de débats, de groupes de travail et de réflexion sur les dynamiques et problématiques commerciales à l'œuvre sur le territoire communautaire associant les communes et leurs élus et/ou les professionnels du commerce et leurs représentants (associations, consulaires, syndicats...).

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

-Participation aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements universitaires existants ou à venir dans le cadre d'une convention avec lesdits établissements -La CA pourra procéder, sur le territoire communautaire, à l'acquisition foncière et/ou bâtie, à la construction d'équipements universitaires et aux dépenses de fonctionnement desdits équipements -La promotion de l'enseignement supérieur sur le territoire de la CA.

- Activités culturelles ou socioculturelles

En matière de politique culturelle : -La diffusion de la culture artistique au sein des lycées de la CAMVS -La promotion de groupes musicaux issus des lycées -La promotion de jeunes artistes du territoire communautaire et de groupes émergents -La gestion et le développement d'un orchestre symphonique et de formations orchestrales et l'organisation de concerts avec cet orchestre symphonique -L'organisation d'un festival des musiques actuelles -Une communication culturelle avec les communes -La gestion de la billetterie informatisée en réseau -La gestion de séances de cinéma en plein air sur le territoire de la CA -La programmation d'un festival cinématographique ou audiovisuel en lien avec l'université -Organisation et fonctionnement de l'activité universitaire inter-âge de Melun et accompagnement des initiatives publiques ou privées s'y rattachant.

- Activités sportives

En matière de politique sportive : -Le soutien financier, au titre de leurs déplacements sportifs, des équipes seniors féminines et masculines participant à un championnat de niveau national et appartenant à une association de la CA affiliée à une fédération unisport olympique -Le soutien financier aux sportifs individuels licenciés dans une association sportive de la CA inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau -Le soutien financier aux sportifs individuels licenciés dans une association sportive de la CA sélectionnés pour les Jeux Olympiques -Le soutien financier aux manifestations sportives communautaires ayant un rayonnement au niveau départemental, régional, national ou international, organisées par les associations sportives du territoire communautaire -L'organisation et la gestion de l'opération d'été « Sport Passion » -Le soutien financier aux associations appartenant à une fédération sportive agréée par le ministère compétent dont le projet est porté par au moins deux associations provenant de communes différentes situées sur le territoire de la CA et dont le groupement d'associations finance au moins 50% du projet.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>Création de réserves foncières pour la mise en ?uvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des Transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code et des compétences propres du STIF (article L1241-1 du code des transports).</i>
- Plans de déplacement urbains <i>La CA élabore et modifie le Plan Local de Déplacements Urbains au sens de l'article L.1214-31 du Code des Transports.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création et entretien des liaisons douces répondant aux critères du schéma directeur communautaire et inscrites dans celui-ci.</i>
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Voir l'intérêt communautaire de la compétence "Amélioration du parc immobilier bâti".</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Pistes cyclables <i>Création et entretien des liaisons douces répondant aux critères du schéma directeur communautaire et inscrites dans celui-ci.</i>
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Incendie et secours : contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
91	SM pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) (259100857)	SM fermé	1 668 027
77	SM à la carte de valorisation du site classé du Val d'Ancoeur (257705954)	SM fermé	5 717

77	Seine-et-Marne Numérique (200036481)	SM ouvert	977 375
77	SMF enlèvement et traitement des ordures ménagères de la région de Tournan en Brie (257703546)	SM fermé	157 675
77	SMO pôle d'activités Villaroche (200006724)	SM ouvert	133 094
77	SM de traitement des ordures ménagères et assimilées du centre Ouest seine et marnais (SMITOMCO) (257705277)	SM fermé	307 844
77	SM des 4 vallées de la Brie (200078046)	SM fermé	145 543
91	SI d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (200072908)	SM fermé	283 634
77	SM des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare aux Évées et de leurs affluents (200086676)	SM fermé	84 055
91	SM pour la gestion de l'habitat voyageur (SYMGHAV) (259102242)	SM fermé	514 409

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)